



FRATERNITÉ INTERNATIONALE DES CHAUDRONNIERS

Joseph Maloney, C.S.M., Vice président international

boilermaker.ca

Le 4 mai 2017

À tous les députés de la Chambre des communes

Madame, Monsieur,

Je vous écris en ma qualité de dirigeant canadien d'un syndicat qui représente des travailleurs qui vaquent à une occupation industrielle stratégique. Ma lettre a pour but de solliciter votre aide pour défendre les emplois de vos électeurs qui travaillent dans le secteur de la construction industrielle et de la maintenance industrielle. Plus de un million de Canadiens vaquent à la construction, la maintenance et l'exploitation de grandes et complexes installations industrielles lourdes comme des centrales électriques, des raffineries et installations d'extraction de ressources, des pipelines, des plates-formes de forage en mer, des mines, des chantiers navals et des cimenteries entre autres.

Notre syndicat craint que plusieurs milliers de ces emplois soient maintenant en péril à la lumière de récents développements en matière de commerce international. En vertu de l'Accord économique et commercial global (AECG), des entreprises européennes auront la possibilité d'importer leur main-d'œuvre si elles se voient attribuer des contrats de construction ou de maintenance des installations susmentionnées. Concernant d'éventuelles négociations commerciales avec la Chine, certains médias rapportent que la Chine cherche à obtenir les mêmes privilèges pour ses entreprises.

Bien que nous ne craignons pas la concurrence et soutenions que les normes canadiennes en matière de travailleurs de métier qualifiés sont les meilleures au monde, les règles du jeu entre le Canada et l'Europe sont loin d'être équitables en ce qui concerne les travailleurs. Les pays de l'UE auxquels des travailleurs canadiens livrent une concurrence affichent des salaires moyens qui sont plus de deux fois moins élevés que les salaires moyens payés au Canada. Cette même disparité s'applique entre les travailleurs canadiens et les travailleurs chinois.

.../2

Joseph Maloney, 4 mai 2017, page 2

L'instrument interprétatif commun de l'AECG et le texte intégral de l'accord renferment des dispositions concernant le maintien des normes du travail existantes dans chaque pays ainsi que l'engagement louable du Canada de ratifier des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail. Malheureusement, ces mesures ne sont d'aucune utilité lorsqu'il est question de protéger les travailleurs canadiens contre l'importation en gros de mains-d'œuvre étrangères lorsque de nouveaux projets de développement sont envisagés ou des installations existantes doivent être fermées pendant des travaux d'entretien régulier.

Par contre, l'AECG prévoit que les gouvernements fédéral et provinciaux peuvent adopter des règlements pour « réglementer les activités économiques dans l'intérêt public ». C'est pour cette raison que nous avons décidé d'écrire aujourd'hui au premier ministre et aux membres du Cabinet; nous demandons que le gouvernement fédéral prenne des mesures pour protéger les travailleurs canadiens contre l'importation en gros de mains-d'œuvre étrangères.

Ces mesures – ou leur absence – auront une incidence sur des travailleurs dans pratiquement toutes les circonscriptions électorales du Canada. Elles représentent pour les Canadiens des milliards de dollars en gains d'emploi.

Vu l'importance de cet enjeu, nous aimerions vous rencontrer à votre bureau de circonscription, où des Chaudronniers et d'autres travailleurs de métier de votre région pourraient discuter davantage avec vous de moyens pouvant être pris pour mieux protéger les emplois canadiens.

N'hésitez pas à communiquer avec moi pour tout renseignement supplémentaire.

Agréez, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Joseph Maloney, CSM
Vice-président international pour le Canada